

# Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE  
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International  
des Sachants



Fréquence  
**TRIMESTRIELLE**

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

[www.revuejds.net](http://www.revuejds.net)

[info@revuejds.net](mailto:info@revuejds.net)

**Volume 2,  
Numéro 2,  
Mai 2026**





**Journal International  
des Sachants**



**Revue scientifique pluridisciplinaire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

**Site web: <https://revuejds.net/>**

**Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)**

**Publié en Open Access**



**LES ÉDITIONS  
CROCO**

**Abidjan, République de Côte d'Ivoire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

## **Journal International des Sachants (JDS)**

**Revue Scientifique pluridisciplinaire**

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

### **Equipe Editoriale**

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

### **Comité Scientifique**

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **Comité de lecture**

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

## **Comité de rédaction**

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;  
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de  
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 (INSAAC) ;  
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;  
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;  
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
SYLLA Makémoussa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

## COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

**AYENON Séka Fernand**  
Maître de conférences CAMES,  
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

### Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>  
Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)  
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

### Indexations et référencements internationaux :

**Sjifactor:** <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

**ARI :** <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

**ASCI:** <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

**IPIndexing:** <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

**Ent'revues:** <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## PRESENTATION DE JDS

**Le Journal International des Sachants (JDS)** est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

**JDS** est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS**

*Le Journal International des Sachants (JDS)* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB :** Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

## SOMMAIRE

### SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

#### Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's  
the jungle and Zadie Smith's white teeth**  
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic  
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**  
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions  
in Venezuela and Current Developments**  
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity  
in Buchi Emecheta's The new tribe**  
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'  
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**  
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

#### Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo  
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**  
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto  
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**  
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

#### Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :  
vers l'émergence féminine**  
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique  
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**  
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie  
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit  
à la propriété**  
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte  
chez Konaté et Ndione**  
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de  
*La danse du vilain* de Fiston Mwanza Mujila**  
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :  
entre expressionnisme et subversion romanesque**  
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation  
des funérailles moose du village de Yaké**  
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

## **SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **Sciences du langage et de la communication**

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et  
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**  
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires  
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**  
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat  
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**  
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,  
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**  
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

### **Patrimoine, art, culture et cinéma**

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de  
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**  
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**  
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :  
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**  
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

### **Informatique**

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :  
état des lieux, contraintes et recommandations**  
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

**SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES****Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**  
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

**Archéologie**

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :  
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**  
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

**Histoire**

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle  
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**  
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier  
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**  
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale  
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**  
Blé Angélin LAGO ..... 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**  
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques  
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**  
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI<sup>e</sup> au début XX<sup>e</sup> siècle**  
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO ..... 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)  
chez les Koulango de Nassian (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)**  
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao  
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**  
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ ..... 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle  
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)  
de 1965 à 2014**  
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer  
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**  
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &  
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d’urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**  
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**  
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

### Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**  
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade ..... 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**  
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**  
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**  
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l’agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d’Ivoire)**  
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N’Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**  
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l’espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**  
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l’augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**  
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA ..... 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d’Ivoire)**  
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d’Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**  
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**  
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,  
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

### Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**  
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**  
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**  
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**  
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**  
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**  
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**  
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**  
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**  
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**  
Kouassi Jean-Jacob KOFFI ..... 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**  
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

## Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**  
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,  
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**  
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**  
Félicien Yomi TIA ..... 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**  
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**  
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**  
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO ..... 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**  
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**  
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**  
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**  
Konga PALASSI..... 1059-1076

## Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**  
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**  
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

**Psychologie**

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation  
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &  
KOUADIO Lou Younan Yolande ..... 1108-1122

**SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés  
dans un contexte de forte croissance démographique  
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



## De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : Une réflexion à partir de Kant

**AVOCES David Pierre**

*Maître-Assistant CAMES,  
Département de Philosophie,  
Faculté des Sciences Humaines et Sociales,  
Université d'Abomey-Calavi,  
Email : [pierreavoces@gmail.com](mailto:pierreavoces@gmail.com)*

**Date de soumission** : 15-04-2026

**Date de publication** : 31-05-2026

### Résumé

Depuis plusieurs décennies, le développement du continent africain fait l'objet de nombreuses préoccupations. Loin d'être seulement l'œuvre des dirigeants, le développement est une œuvre de la raison humaine qui exige la contribution de tous les peuples africains appelés à bien penser pour bien agir. Malheureusement, certains Africains déçus par la mauvaise gestion des dirigeants se constituent en des mouvements extrémistes pour manifester leurs mécontentements. Car, au lieu de promouvoir réellement le développement socio-économique et culturel, ainsi que la paix à travers le respect des droits de l'homme, la justice sociale et l'égalité, ils abandonnent, leurs peuples ou leurs citoyens dans la pauvreté. Mais au-delà de ces considérations, l'extrémisme violent est-elle la solution face à la pauvreté des citoyens ? Vu les insécurités qui en découlent, doivent-ils recourir à l'extrémisme violent pour améliorer leurs conditions de vie ? Sinon, quelles solutions proposer pour réduire l'extrémisme violent au sein des sociétés africaines ? L'objectif principal du présent article est de mettre en exergue les causes et les manifestations de l'extrémisme violent en Afrique, pour ensuite aborder leurs perspectives d'atténuation, afin de favoriser la paix qui, en réalité, se révèle comme une nécessité pour le développement du continent. La méthode utilisée pour atteindre le résultat attendu est analytico-critique.

**Mots clés** : Afrique - Extrémisme violent – Insécurité – Paix – Développement

### From violent extremism to insecurity in Africa: A reflection inspired by Kant

#### Abstract

For several decades, the development of the African continent has been the subject of numerous concerns. Far from being only the work of leaders, development is a work of human reason which requires the contribution of all African people who, in reality, must think well in order to act well. Unfortunately, some Africans, disappointed by the mismanagement of leaders who, once in power, neglect their citizens, form extremist movements to express their discontent. Because, instead of truly promoting socio-economic and cultural development, as well as peace through respect for human rights, social justice and equality, they abandon their people or their citizens in poverty. But beyond these considerations, is violent extremism the solution to citizen poverty? Given the resulting insecurities, should they resort to violent extremism to improve their living conditions? Otherwise, what solutions can we propose to reduce violent extremism within African societies? The main objective of this article is to highlight the causes and manifestations of violent extremism in Africa, to then address their prospects for mitigation, in order to promote peace which, in reality, proves to be a necessity for the development of the continent. The method used to achieve the expected result is analytical - critical.



**Keywords:** Africa - Violent extremism - Insecurity - Peace – Development

## **Introduction**

Pour l'homme, le bonheur n'est possible que par le développement qui suppose une certaine amélioration de la qualité de vie. Si pour les stoïciens, le bonheur suppose que l'on accepte les choses telles qu'elles arrivent, certains soutiennent le contraire, en pensant que tous les moyens sont bons pour être heureux. C'est le cas des groupes extrémistes violents qui, déçus par la mauvaise gestion qui caractérise les États africains à travers le manque d'emploi, le chômage, l'exclusion de certaines populations vivant dans des régions marginalisées, le non-respect des droits de l'homme, commettent des actes criminels sur de paisibles populations pour provoquer la terreur. Pourtant, la morale kantienne voudrait que toutes nos actions se fondent sur la raison, en vue du bien et jamais sur la passion. Car l'homme possède une dignité qui l'élève au-dessus des autres êtres de la nature. Alors, vu les insécurités que crée l'extrémisme violent sur de paisibles populations, n'est-il pas encore un autre obstacle pour le développement du continent africain ? Vu toutes les menaces qu'il fait peser sur l'Afrique, ne faut-il pas le limiter par la prévention ? Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de traiter le thème : De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant. L'objectif est de montrer que l'extrémisme violent constitue un véritable danger pour la paix et pour le développement du continent, pour ensuite le limiter par la prévention. La méthode utilisée pour y parvenir est analytico-critique.

### **1. La corruption des mœurs et la mise en cause des gouvernants**

En Afrique, la corruption des mœurs et la mauvaise gouvernance des élites promues au pouvoir justifient l'enrôlement des jeunes dans l'extrémisme violent.

#### **1.1. La corruption des mœurs**

La corruption exprime l'impureté, la souillure ou la saleté. Étymologiquement, ce mot vient du latin *corruptio* qui veut dire *altération*. C'est pourquoi selon Jacqueline Russ, elle « désigne, dans la réflexion grecque, la destruction et la dissolution, par opposition à la force productrice et à la création. » (J. Russ, 2013, p.60). Dans ce sens, la corruption signifie une *altération* ou une *dégradation*. Quant aux *mœurs*, il faut dire que ce mot vient du latin *moris* qui signifie *usage ou coutume*. Il revient donc de définir le mot mœurs comme un ensemble de comportements propres à un groupe humain ou à un individu. C'est pourquoi dans *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, André Lalande le définit comme « conduite ordinaire, habitudes (sans idées de bien ni de mal) ; usages d'un pays, d'une classe d'hommes. » (A. Lalande, 1976 : 641).



Ainsi, depuis plusieurs décennies, les sociétés africaines sont victimes de la corruption des mœurs qui se révèle comme la cause de l'adhésion des jeunes gens à l'extrémisme violent. En effet ces derniers sont de plus en plus abandonnés à eux-mêmes et quelquefois sans éducation. Il s'agit là d'une situation récurrente qui, depuis la colonisation s'observe dans les sociétés africaines modernes. Or, dans son ouvrage *Education et sociologie*, Emile Durkheim montre clairement le rôle des adultes dans l'éducation des enfants. Pour lui, l'éducation n'est rien d'autre que l'action exercée par les adultes sur les générations non encore mûres, c'est-à-dire, les enfants et des adolescents, en vue de l'existence sociale. Ainsi, l'éducation apparaît comme un ensemble de règles inculquées aux enfants, dès leur plus jeune âge, en vue de l'harmonie sociale.

Dès lors, l'éducation devrait permettre aux jeunes générations de connaître les dangers de l'extrémisme violent. La même idée se retrouve chez Kant qui, dans *Réflexions sur l'éducation* écrit : « L'homme ne peut devenir homme que par l'éducation. Il n'est que ce que l'éducation fait de lui. Il faut bien remarquer que l'homme n'est éduqué que par des hommes et par des hommes qui ont également été éduqués. » (E. Kant, 1996 : 73). Par cette affirmation, Kant avait déjà montré, bien avant Durkheim, la nécessité de l'éducateur et de son rôle pour les jeunes gens. Sans éducation, l'homme ne peut jamais s'humaniser en vue de la prise de conscience pour porter des jugements de valeurs sur ses actes et sur ceux d'autrui. Sans éducation, il ne peut exercer sa « puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison. » (R. Descartes, 2000 : 29).

Pour Kant, en effet, l'éducation n'est possible que par l'éducateur. Il s'agit là d'une vérité philosophique qui, dans tous les cas, met en relief la dimension morale de l'éducateur. Sans être éduqué, il ne peut lui-même transmettre l'éducation. Etant le premier à avoir reçu l'éducation pour ensuite la transmettre aux générations nouvelles, il doit pouvoir donner de son temps, surtout en tant que parent d'enfant. Mais lorsque les anciennes générations ne donnent plus de leur temps aux nouvelles générations comme cela se constate de nos jours, dans nos sociétés africaines, ces dernières sont abandonnées. En Afrique, la corruption des mœurs devient une réalité et les enfants sans moyens et sans soutiens se laissent facilement enrôlés dans l'extrémisme violent. Cela montre que l'enfance malheureuse est la première cause du recrutement des jeunes africains dans l'extrémisme, violent, source des insécurités en Afrique. Étant des humains, les jeunes africains ont des besoins à satisfaire. Et lorsque les parents sont sans moyens ou se retrouvent dans l'incapacité d'aider un enfant ou un jeune à satisfaire ses besoins, il est vulnérable et donc obligé d'adhérer à des groupes extrémistes



violents. Dans ces conditions, il lui est difficile, selon l'expression de Kant, d'être « un honnête homme. » (E Kant, 1993 : 160).

Notons avec intérêt que les enfants enrôlés dans l'extrémisme violent ont souvent un faible niveau d'instruction. Le manque d'amour des parents pour ces enfants constitue aussi un obstacle pour leur avenir. Ils sont sans soutien pour apprendre un métier ou pour fréquenter les écoles. Ils vivent la plupart du temps dans l'oisiveté, un vice qui, à son tour, conduit aux à la toxicomanie. Régulièrement, ils dépendent de l'alcool, du tabac et de la drogue. Tout se passe donc comme s'ils vivent à l'état de nature qui, selon Hegel, dans *Propédeutique Philosophique* est non seulement un état de rudesse, mais aussi, un état de violence, de ruse et d'injustice. Fréquemment, ils violent les lois de la cité et n'entretiennent avec autrui que des rapports d'intolérance et de violence. C'est conscient de ce danger que Rousseau insiste dans *Du contrat social*, sur la nécessité de passer de l'état de nature à l'état civil, en respectant les lois de la cité : « Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. » (J.-J. Rousseau, 2001, p.56). L'avenir étant incertain, l'angoisse et le désespoir s'installent chez ces enfants et ces jeunes gens qui, désormais se posent la question de savoir si la vie vaut encore la peine d'être vécue. Or, pour reprendre les mots de Kant, « le désespoir est un état forcené passager chez quelqu'un qui a perdu l'espérance. » (E. Kant, 2007 : 123).

Sans amour parental, ces jeunes gens manquent d'amour pour autrui. Cela se comprend dans la mesure où, depuis leur tendre enfance, ils ont été témoins et victimes de la violence en famille et en société. Dès lors, ils sont dans l'incapacité de bien penser pour manifester l'amour à l'égard d'autrui. Ainsi, les jeunes gens sont, pour reprendre cette expression de Hobbes dans *Léviathan*, « dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun » (T. Hobbes, 1971 : 124). Ils n'ont aucun respect pour autrui, ni pour eux-mêmes. Pourtant, la religion et la philosophie ont toujours montré l'utilité, voire la nécessité d'autrui pour l'individu. On peut dans cet ordre d'idées, se référer à Emmanuel Levinas qui, dans *Humanisme de l'autre homme* nous apprend : « Le désir d'Autrui que nous vivons dans la plus banale expérience sociale, est le mouvement fondamental, le transport pur, l'orientation absolue, le sens. » (E. Levinas, 2012 : 49).

De plus, ajoutons sans plus tarder que l'enrôlement de certains enfants dans l'extrémisme violent s'explique par l'environnement ou le milieu d'appartenance. Dans la plupart des pays africains, certaines régions périphériques ou frontalières sont souvent abandonnées par les



gouvernants et ne bénéficient d'aucun programme de développement. Dans ces conditions, les populations se sentent marginalisées, parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau, à l'électricité et aux autres infrastructures telles que les écoles et les centres de santé. Dans ces milieux, la pénurie d'eau reste l'une des causes de l'enrôlement des populations dans l'extrémisme violent. Car, étant un être vivant, l'homme a nécessairement besoin d'eau. Éric Weil a bien raison lorsqu'il écrit dans *Logique de la Philosophie* : « L'homme est un être comme les autres, un être vivant. » (É. Weil, 1967 : 7).

Par ailleurs, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le droit à la santé reste une priorité pour l'homme. Pourtant, l'accès aux centres de santé n'est pas une réalité dans les régions périphériques de nos pays africains. Il s'agit là d'une marginalisation qui pousse les populations en zones déshéritées à se demander si elles sont véritablement des citoyens d'un État. Elles se demandent donc si elles ne subissent pas une punition, de la part des gouvernants. Pour elles alors, la solution est de se faire enrôler dans des groupes extrémistes violents, pour se venger contre les pouvoirs publics. On peut d'emblée se référer à Albert Camus qui, dans *L'homme révolté*, nous apprend que « la révolte ne va pas sans le sentiment d'avoir soi-même, en quelque façon, et quelque part, raison. » (A. Camus, 1951 : 27).

Même si, dans une certaine mesure, on pourrait dire que la pauvreté ne suffit pas pour justifier l'adhésion aux groupes extrémistes violents, il faut cependant reconnaître que ces groupes justifient souvent leurs activités en prétendant défendre aussi, l'intérêt des populations laissées pour compte. Car, parmi les extrémistes violents, il y a des individus issus de milieux urbains où l'on retrouve les infrastructures et des personnes issues de familles relativement aisées. Mais pour eux, il faut absolument défendre les marginalisés, les personnes vulnérables, les membres de l'opposition politique ou sans liens avec les pouvoirs en place. Pour eux, il faut encore lutter contre les fidèles d'une religion ou contre une ethnie non désirée. On peut alors se référer à Camus pour qui : « La rébellion la plus élémentaire exprime paradoxalement l'aspiration à un ordre. » (A. Camus, 1951 : 42).

## **1.2. La mise en cause des gouvernants**

Plusieurs raisons justifient l'extrémisme violent en Afrique. Entre autres, on peut particulièrement se pencher sur le problème de la gouvernance dans les États africains. Les institutions financières internationales n'ont d'ailleurs jamais manqué d'aborder ce sujet délicat. Les responsables politiques au sommet de l'État peinent à élaborer des plans stratégiques de développement conformes aux besoins des populations. Dans ce sens, il faut d'abord relever la faiblesse administrative et plus globalement les problèmes de gestion



efficace des ressources humaines. Enfin, la nature des régimes politiques ayant conduit le continent au désastre, depuis les indépendances jusqu'à la démocratie apparaît comme la raison première de cet échec. En Afrique, les pays pauvres d'aujourd'hui sont victimes de la mauvaise gouvernance de leurs élites politiques et économiques. Cela se justifie par cette affirmation d'Axelle Kabou : « Le sous-développement de l'Afrique n'est pas dû à un manque de capitaux. » (A. Kabou, 1999 : 21). Les gouvernants, loin de rechercher l'intérêt général, recherchent plutôt l'intérêt particulier. Or, pour éviter l'extrémisme violent, l'intérêt général doit être la chose la mieux recherchée. Ainsi, l'extrémisme violent dont souffre l'Afrique depuis près de deux décennies résulte en grande partie de la méchanceté et de la malveillance des gouvernants qui, une fois au pouvoir, ne sont guidés que par leurs intérêts égoïstes. En réalité, la mauvaise foi des élites africaines est l'une des causes de l'extrémisme violent.

Si l'Afrique présente encore des résultats inquiétants en matière de développement, c'est parce qu'on retrouve les mêmes situations inquiétantes dans le domaine de l'éducation. On note généralement une inadéquation entre l'éducation et l'emploi. Tout cela est à l'origine du chômage et de la colère au sein des jeunes qui, pour se venger contre les gouvernants, se font facilement enrôler dans l'extrémisme violent. D'ailleurs, la Banque mondiale s'est fréquemment insurgée contre la mauvaise gouvernance dont font preuve les élites africaines au pouvoir. Dans des enquêtes consacrées à la gouvernance démocratique au service du développement humain, diverses études de terrain ont révélé que la mauvaise gouvernance serait à l'origine de l'enracinement de la pauvreté, surtout dans les zones marginalisées du continent où l'insécurité sévit. Pourtant, on a souvent pensé que la bonne gouvernance dépend de l'accès à la démocratie qui, étant définie comme le pouvoir du peuple, selon son étymologie grecque, se caractérise par la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Par ailleurs, lors du sommet France-Afrique en juin 1990, François Mitterrand, ex Président de la République de France avait clairement exprimé l'idée selon laquelle, la démocratie est le meilleur régime politique pouvant conduire l'Afrique au développement.

L'objectif de l'injonction démocratique permettrait de développer le continent africain, longtemps victime de la domination des régimes autoritaires. C'est pourquoi la démocratisation du continent africain, dans les années 90 avait débuté dans l'euphorie. À l'instar des indépendances, l'accès à la démocratie donnait aux Africains, l'espoir d'un lendemain meilleur, c'est-à-dire, une prospérité sans précédente. Car, elle contribuerait à la stabilité et au développement économique, social, culturel et au respect des droits de l'homme. C'est un régime politique qui n'exclut aucun citoyen et qui permet la confrontation



des idées, à partir de leur libre expression. Si tel est le cas, aucune région ou aucune population d'un État ne peut être abandonnée. Car la démocratie bien appliquée peut mieux gérer les conflits sociaux et par conséquent, éviter à l'Afrique, l'extrémisme violent.

D'ailleurs, dans *Du contrat social*, Rousseau s'insurge contre l'exclusion ou la marginalisation des citoyens quand il évoque la nécessité de « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » (J.-J Rousseau, 2001 : 52). Pour lui, il est nécessaire que l'individu soit reconnu comme un citoyen ; qu'il accomplisse ses devoirs et qu'il jouisse de ses droits. Cela suppose d'emblée son appartenance à l'État et la naissance chez lui, de ce sentiment d'appartenance. Car l'État selon Rousseau n'exclut pas l'individu, mais l'intègre à la forme d'association créée par les citoyens ; forme d'association dont le rôle est de le défendre et de le protéger pour qu'il jouisse de sa liberté, en accomplissant son devoir. Si des citoyens se font enrôler dans l'extrémisme violent, c'est parce qu'ils ne se sentent pas défendus et protégés par l'État, pour ensuite jouir de leurs droits, à partir de l'accomplissement de leurs devoirs. Car, c'est bien de l'accomplissement du devoir que découle la liberté. Autrement dit, l'individu qui a conclu un pacte social avec ses concitoyens ne peut qu'accomplir son devoir. Dans ce sens, il n'est pas un esclave, mais un homme libre, parce qu'il n'obéit qu'à lui-même. Si vraiment ces conditions sont réunies et que malgré tout, des individus mal intentionnés se refusent de respecter l'État en se faisant enrôler dans des groupes extrémistes violents, alors, ils renoncent eux-mêmes à leur liberté. Or, ce faisant, c'est qu'ils renoncent immédiatement à leur qualité d'homme.

En Afrique, l'État doit contribuer au respect des droits de l'homme. Et puisqu'il s'agit de la démocratie, elle doit pouvoir garantir aux enfants et aux jeunes gens, sans aucune discrimination de région, de religion, d'ethnie ou de parti politique, le droit à l'éducation, à la santé, à la culture, au loisir au repos et aux jeux, le droit à la liberté de pensée et d'expression, à la personnalité et à la protection sociale, à l'alimentation et au travail. Le non-respect de ces droits par les États africains est à l'origine des conflits armés et de l'extrémisme violent. Recourons dans cet ordre d'idées à l'autorité de John Locke qui, dans *Lettre sur la tolérance*, nous apprend : « La force et les mauvais traitements n'accroissent pas seulement l'animosité mais aussi le nombre de nos ennemis » (J. Locke, 1992 : 133).

En réalité, la sécurité des pays africains s'est détériorée depuis l'avènement de la démocratie. Cela s'explique par une progression constante et préoccupante de la pauvreté, renforcée par la



mondialisation qui crée un fossé de plus en plus profond en général entre l'Afrique et les pays riches et en particulier entre les zones rurales et urbaines, au sein même des États africains. L'échec des politiques de développement est reconnu en des termes très francs par les gouvernants eux-mêmes, qui, de façon concrète, ne savent comment parvenir à un véritable développement qui puisse tenir compte des réalités de l'ensemble des territoires nationaux.

## **2. L'extrémisme violent : un obstacle à la sécurité et au développement de l'Afrique**

L'extrémisme violent se caractérise par l'insécurité, considérée comme l'un des obstacles au développement du continent africain. C'est pourquoi, la lutte contre ce phénomène est une condition du développement.

### **2.1. De l'extrémisme violent aux insécurités**

En Afrique, les conflits sont de diverses formes et leurs facteurs sont multiples et multiformes. S'il est vrai que quelques traits sont dominants, il faut toutefois reconnaître que chaque conflit s'inscrit dans un contexte. On aurait par exemple pu penser que le caractère artificiel et parfois flou des frontières héritées de la colonisation allait générer des revendications multiples entre les États africains. Heureusement, les conflits frontaliers sont assez limités et réglés maintenant par la Cour Internationale de Justice de La Haye. Mais depuis près de deux décennies, la pauvreté, la marginalisation et la discrimination constituent les véritables facteurs de l'extrémisme violent qui, à son tour, se révèle comme une grande menace pour la sécurité du continent. Souvent, les conflits entre États se terminent par un traité de paix ; mais s'agissant de l'extrémisme violent, ils ne peuvent s'achever définitivement si des solutions aux problèmes de pauvreté, de marginalisation et de discrimination ne sont pas trouvées. Si les luttes menées depuis près de deux décennies par les pays africains touchés par l'extrémisme violent sont restées sans résultat probant, c'est parce que le développement tarde à devenir une réalité.

En effet, si nous définissons la sécurité comme une situation de paix, de tranquillité et de sérénité où il n'y a pas de danger à craindre ou à redouter, alors, l'insécurité se définira comme l'absence de sécurité. Elle exprime un état de violence et de criminalité qui pousse à atteindre à la vie des personnes et à détruire des biens. Elle se caractérise par des assassinats, des agressions, des vols, des viols qui peuvent avoir lieu à domicile, au travail, dans les lieux de culte, quand on se retrouve seul ou en groupe. Même chez les personnes victimes d'insécurité, le sentiment d'agression peut toujours naître à partir du rappel des situations douloureuses déjà vécues ou des situations qui se vivent. Car chez les humains, la peur de mourir ou de souffrir peut conduire à la violence et, par conséquent, à l'insécurité. Dans *Les*



*passions de l'âme*, Descartes faisait remarquer que « La peur ou l'épouvante, qui est contraire à la hardiesse, n'est pas seulement une froideur, mais aussi un trouble ou un étonnement de l'âme qui lui ôte le pouvoir de résister aux maux qu'elle pense être proches. » (R. Descartes, 1990 : 155-156). Par cette affirmation, Descartes nous montre que la peur exprime l'idée de crainte, c'est-à-dire, d'inquiétude, de danger, d'instabilité et de menace ; puisqu'elle amène l'individu à éviter ou à fuir un danger pour sauver sa vie, en se servant de tous les moyens, même de la violence. Identifiée en psychologie comme une émotion, la peur se manifeste chez les victimes de l'extrémisme violent par le tremblement du corps, le changement du rythme de la respiration, le manque de maîtrise de soi, le désir de venger ou de combattre et même celui de fuir son milieu. Ainsi, l'extrémisme violent en appelle à la violence de la part de paisibles populations. Il est reconnu comme une source incontestable de plusieurs insécurités.

Au plan économique, les attaques armées perpétrées sur les populations menacent les activités économiques. Car, les populations ont peur de travailler pour satisfaire leurs besoins et pour assurer la croissance économique de leur pays. D'ailleurs, malgré la fragilité économique qui le caractérise, le continent africain est obligé d'investir lourdement dans l'armement pour faire face à l'extrémisme violent. L'impact négatif de l'extrémisme violent sur l'économie africaine n'est donc plus à démontrer, si l'on tient compte des dépenses pour la sécurité qui sont plus énormes dans la mesure où les populations les plus vulnérables sont représentées surtout par les enfants, les femmes, les veuves, les personnes déplacées et les réfugiés. À ceux-là, s'ajoutent les minorités ethniques et mêmes les opposants politiques, les handicapés et les pauvres, qui constituent une cible pour l'extrémisme violent.

Ajoutons sans plus tarder que l'extrémisme violent est le lieu où se manifeste plus que jamais, la délinquance juvénile. Lors de ses manifestations, les jeunes déscolarisés se livrent à la drogue. Souvent consommée dans l'extrémisme violent, elle crée l'accoutumance et la perte de conscience. Dans ces conditions, ils sont incapables de distinguer le bien du mal ; ils sont animés par l'esprit du mal. Il leur est difficile d'exercer la conscience pour porter des jugements de valeur sur leurs pensées et sur leurs actes. Or, l'homme se définit par la conscience ; il n'existe que lorsqu'il est conscient de ses actes et de son existence. Sartre a bien raison lorsqu'il écrit dans *L'Être et le néant* : « La conscience peut connaître et se connaître. » (J.-P. Sartre, 1943 : 19). Bien que la drogue soit interdite au sein des États africains, elle est plus consommée lors des manifestations de l'extrémisme violent. De façon illégale, elle se vend pour s'enrichir et pour donner le courage aux manifestants. Il s'agit du



cannabis, de l'héroïne et de la cocaïne. Elle provoque la violence chez les consommateurs, qui posent des actes relevant de l'inconscience. L'insécurité engendrée par la consommation de la drogue n'est pas sans inconvénients sur l'existence sociale. La vie des femmes est en danger. Les filles, les mères de famille et les veuves sont violées et traumatisées. De telles situations sont à l'origine des migrations qui constituent le seul moyen pouvant permettre aux populations d'échapper aux menaces et aux agressions.

## 2.2. L'extrémisme violent, un obstacle au développement de l'Afrique

Le *développement* est un mot difficile à définir, à cause de son caractère polysémique. Toutefois, lorsqu'on enregistre, dans les secteurs d'activités humaines, un changement graduel ou une extension, le mot *développement* a son sens. Car, il exprime l'évolution de quelque chose vers un stade plus avancé ou, mieux, sa généralisation. Des indépendances à l'extrémisme violent, les analystes justifiaient le sous-développement de l'Afrique par des causes essentiellement exogènes. Pour ces derniers, le sous-développement, loin d'avoir de rapport avec la mentalité et le comportement des Africains, s'explique par la Traite Négrière, la colonisation, la détérioration des termes de l'échange. Il s'agit là, d'arguments qui portent à croire que les Africains n'ont aucune part de responsabilité dans le sous-développement de leur continent ; mais qu'ils en sont plutôt des victimes. Heureusement, par son ouvrage, Axelle Kabou nous aide à situer les responsabilités. Allant à l'encontre des discours généralement prononcés pour justifier le sous-développement du continent, elle pointe du doigt la responsabilité des Africains, en ces termes :

La lecture africaine de la Traite négrière et du fait colonial est d'un simplisme ahurissant. On y trouve tous les ingrédients du roman sadique, avec le voleur, d'une part, la volée de l'autre, et une justice immanente au milieu. C'est dire que le scénario, quoique bien ficelé, ne tient pas debout (A. Kabou, 1999 : 105).

Par cette affirmation, Kabou montre qu'en réalité, les élites africaines ont failli à leur mission, s'agissant du développement. Au lieu de penser à « l'intérêt commun » (J.-J. Rousseau, 2001, p.64) tant recherché par Rousseau dans *Du contrat social* en vue du développement durable, elles ne recherchent que l'intérêt privé. Or, l'avertissement de Rousseau dans ce sens, reste toujours d'actualité. Pour ce philosophe des Lumières, « Rien n'est aussi dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques. » (J.-J. Rousseau, 2001, p.102). Cela signifie que, pour vraiment jouer leurs rôles et faire en sorte que les citoyens jouissent de leurs droits pour vivre heureux, les élites africaines ont le devoir d'assumer leurs responsabilités, en vue du développement. Tant qu'ils ne rechercheront que leurs intérêts privés, tant que l'intérêt commun sera ignoré et négligé, aucun développement ne sera

possible. Dans *L'Utopie*, Thomas More faisait remarquer que « c'est du prince que ruissellent sur le peuple entier, comme une source intarissable, les biens et les maux. » (T. More, 1987, p.91). À bien comprendre cet auteur, les élites au pouvoir sont responsables du bonheur ou du malheur de leur peuple. Autrement dit, le développement et le sous-développement de l'Afrique dépendent de la pensée et de l'action des élites au pouvoir. Pour développer l'Afrique, un changement de mentalité s'impose. L'exploitation judicieuse des ressources humaines et naturelles doit devenir une réalité. À cela s'ajoute l'adéquation entre l'emploi et le système éducatif, pour éviter chez les jeunes, le chômage qui les pousse à l'extrémisme violent.

Malheureusement, depuis près de deux décennies, la situation du continent s'est aggravée, suite aux conséquences néfastes de l'extrémisme violent qui ne permet presque plus d'agir en faveur du développement. L'augmentation quotidienne des attaques est à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines. On connaît pourtant la valeur de l'homme dans tout processus de développement. Étant un être doué de facultés intellectuelles, il est le seul à penser le développement, pour ensuite le réaliser. Sans homme, le travail sera impossible et sans le travail, il n'y a pas de développement. S'il est vrai que le terrorisme est progressivement maîtrisé dans les autres régions du monde et que le nombre de décès a sensiblement diminué, il faut cependant reconnaître que l'Afrique est malheureusement devenue le continent le plus touché au monde par l'extrémisme violent.

Depuis près de deux décennies, l'Afrique a enregistré un nombre important de décès, suite aux manifestations de l'extrémisme violent. Ces informations confirment la pensée de Francis Fukuyama selon laquelle : « l'histoire humaine a commencé par la bataille sanglante pour le seul prestige. » (F. Fukuyama, 2018, p.413). Les régions les plus touchées sont le Nigéria, le Cameroun, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Mozambique, la Somalie et le Soudan. Il y a trois ans, l'extrémisme violent a atteint le Nord du Bénin où de paisibles populations vivent aujourd'hui dans l'insécurité. Il est un véritable obstacle au développement de l'Afrique. Il porte préjudice au climat des affaires et à la performance économique des pays. Aussi, faut-il ajouter que les mesures de sécurité pour faire face à ce phénomène restreignent les investissements publics et privés dans des secteurs productifs. Les effets de l'extrémisme violent sont particulièrement ressentis dans le secteur du tourisme, pilier de l'économie africaine. On le sait, là où règne l'insécurité, les activités touristiques sont ralenties et le développement économique a du plomb dans l'aile.



Pour faire face à l'extrémisme violent et lutter contre l'insécurité qu'elle engendre les dépenses publiques de sécurité en Afrique, ont augmenté. En réalité, les mesures sécuritaires doivent être prises ensemble avec les populations pour permettre de mobiliser des sommes importantes pouvant vraiment aider à lutter contre le phénomène. Mais, vu la pauvreté et la misère des populations, surtout celles vivant en zones déshéritées, vu la longue durée des menaces liées à l'extrémisme violent, les populations manquent de moyens pour réellement soutenir une telle lutte. On sait combien de fois les guerres en général et l'extrémisme violent, en particulier, sont des facteurs essentiels de sous-développement et de décomposition du continent africain.

### **3. Le respect des droits de l'homme et le développement : des solutions à l'extrémisme violent**

La démocratisation du continent africain devrait s'accompagner de la lutte contre les inégalités à travers la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, en vue du développement. Malheureusement, la mauvaise gouvernance et la violation de ces droits sont les causes de l'extrémisme violent.

#### **3.1. Le respect des droits de l'homme**

Depuis l'avènement de la démocratie, les élections en Afrique se caractérisent par des tensions entre les différents partis politiques. Il s'agit de tensions liées aux fraudes électorales, souvent à l'origine de la violence et de pertes en vies humaines. Cela montre clairement la difficulté à considérer et à respecter les droits de l'homme sur le continent. Face à cette situation, les États africains doivent encore s'évertuer à respecter les droits de l'homme. Avec la démocratie, la mise en application de ces droits doit permettre au continent de prévenir la violence, en général et l'extrémisme violent, en particulier. En réalité, l'effort à effectuer pour le respect des droits de l'homme constitue d'ailleurs, pour les démocraties africaines, un engagement régional et international. Dans toute société, la violence a sa source dans l'exclusion considérée comme le signe manifeste du non-respect des droits de l'homme. Car, l'exclusion pose un problème d'injustice souvent difficile à résoudre. Autrement dit, les griefs ou les ressentiments enregistrés se justifient par le fait que des individus ou des groupes d'individus soient exclus ou défavorisés au plan politique, social et culturel. Pour vraiment lutter contre l'extrémisme violent et promouvoir la paix, les États africains ont le devoir d'enrayer l'exclusion sous toutes ses formes, en vue du respect des droits de l'homme. L'exclusion est un fléau social qui crée l'inégalité, puisqu'elle donne aux hommes le



sentiment d'infériorité qui les pousse à la violence. Kant a donc raison en parlant de « l'inégalité parmi les hommes, cette abondante source de tant de maux » (E. Kant, 1990 : 159).

Identifiée comme une violation flagrante des droits de l'homme, l'exclusion constitue dans les sociétés africaines, la principale cause de l'extrémisme violent. Elle est une forme de violation des droits de l'homme, à l'origine de la colère des peuples. Cela se comprend dans la mesure où, il n'y a jamais eu de paix là où les droits de l'homme sont fréquemment violés. C'est pourquoi le respect des droits de l'homme est la principale condition pour faire régner la paix. C'est certainement l'idée défendue par Emmanuel Kant, dans *Pour la paix perpétuelle* :

La vraie politique ne peut faire aucune démarche avant d'avoir rendu hommage à la morale ; et bien qu'en soi la politique soit un art difficile, son union avec la morale est chose facile, car la morale tranche le nœud que la politique ne peut délier dès qu'elles ne sont pas d'accord. Le droit des hommes doit être tenu pour sacré, quels que soient les sacrifices qu'il en coûte aux pouvoirs. (E. Kant, 1985 : 84)

Par cette affirmation, Kant exprime l'urgence et la nécessité des droits de l'homme pour toute politique. Le respect des droits de l'homme est le signe manifeste de la morale au sein de la politique. Sans les droits de l'homme, la politique manque de morale et sans la morale, elle n'a pas de sens ; elle est nécessairement vouée à l'échec, parce qu'elle finira par disparaître. Souvent, les revendications sociales en Afrique passent par de nombreux mouvements nés de la misère. Le non-respect des droits de l'homme est à l'origine des inégalités, souvent déplorées par les peuples. Les plus pauvres, c'est-à-dire ceux qui vivent en zones déshéritées sont souvent identifiés comme les victimes de l'inégalité et de la marginalisation. Ils sont considérés comme des laissés-pour-compte.

Puisque la démocratie est aujourd'hui le régime politique pratiqué sur le continent africain, alors le respect des droits de l'homme devrait facilement devenir une réalité. On sait que les régimes démocratiques sont plus aptes à respecter les droits humains que les régimes autoritaires. Avec la mise en pratique des principes démocratiques, il n'y a plus d'inégalité et, on peut dire avec Kant, dans *Opuscules sur l'histoire* : « Peu à peu, les puissants useront moins de violence, et il y aura plus de docilité à l'égard des lois. » (E. Kant, 1990 : 219). Dans ce sens, il serait nécessaire de former les citoyens afin qu'ils soient suffisamment instruits pour examiner et prendre en compte la volonté générale et les décisions publiques. Lors des élections, ce sont ces derniers que le peuple devrait être en mesure de choisir, en tenant compte de leur volonté manifeste, s'agissant du respect des droits de l'homme. Le choix de ces derniers ne sera possible qu'à partir de leurs projets de société. Ils seront alors prêts à subir régulièrement le contrôle du peuple et à se faire évaluer en vue de la transparence



indispensable au régime démocratique. L'humilité doit permettre aux gouvernants d'avoir la crainte de Dieu nécessaire à la sagesse pour mieux respecter les droits de l'homme. Car, comme le soutient Kant dans *Critique de la raison pure*, « il existe nécessairement un Être suprême. » (E. Kant, 1944 : 433).

Cela veut dire qu'en réalité, la gestion de l'État passe, non seulement par la disponibilité, mais aussi et surtout par la compétence. Cela permet vraiment d'être à l'écoute des citoyens, quels que soient leurs classes sociales et leurs milieux d'appartenance. En respectant les droits des peuples, les gouvernants africains auront la conscience d'avoir accompli leurs devoirs, en satisfaisant les désirs de leurs peuples. Chez l'homme, on le sait, un désir non satisfait crée la colère. C'est dans cet ordre d'idées, nous recourons d'emblée à l'affirmation de Kant selon laquelle, « Pour ce qui est de la faculté de désirer, il y a là une disposition en l'homme qui est encore plus digne d'admiration » (E. Kant, 2007 : 83).

### 3.2. La bonne gouvernance

La gouvernance exprime la manière de gérer politiquement les ressources humaines, économiques et sociales par l'État. Ainsi, la bonne gouvernance a, selon la banque mondiale, connu une évolution qu'il importe de mettre exergue. Elle est reconnue par des critères comme la transparence dans la gestion des affaires publiques, la croissance économique, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, ainsi que l'effort soutenu des gouvernants à rendre compte de leurs gestions aux populations à la base. Mais depuis les indépendances, nul n'ignore la lenteur des progrès du continent africain, s'agissant du développement. À la lumière de ces critères, les perspectives de développement se révèlent plus lointaines, malgré l'avènement de la démocratie et de la mondialisation. Pourtant, Kant a bien montré la nécessité de l'État. En tant qu'instance supérieure, il permet normalement le développement, à travers l'accomplissement des devoirs des citoyens. Kant a bien vu, lorsqu'il affirme dans *Opuscule sur l'histoire* : « L'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, a besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables. » (E. Kant, 1990 : 77). Dans ce sens, le rôle de l'État doit consister à assurer l'égalité des chances pour tous les citoyens, sans exclusion et sans discrimination. De plus, par la bonne gouvernance, l'État assurera l'épanouissement du citoyen, aussi bien dans sa sphère publique que dans sa sphère privée. Car, c'est l'absence de perspectives pour les jeunes gens qui constitue la principale cause de leur enrôlement dans l'extrémisme violent. Il n'est pas rare de constater que les principaux acteurs de ce phénomène sont souvent des jeunes déscolarisés et sans activités.



Promouvoir le développement, c'est supprimer les inégalités, en permettant aux populations, mêmes celles qui habitent en zones déshéritées, d'échapper à la spirale du sous-développement et donc de la misère et de la pauvreté. Dans ce sens, la construction des infrastructures, en vue de la protection et de la paix sociale doit être une réalité. Par exemple, la création des écoles, des centres de formation, la création d'emplois et l'implication des parents dans le suivi des enfants évitera l'enrôlement dans l'extrémisme violent. C'est pourquoi Alain faisait remarquer que « l'éducation est la meilleure arme pour la paix. » (Alain, 1932 : 31). L'école et les centres de formation mettront désormais l'accent sur l'éducation civique nécessaire pour l'amour de la patrie et la vie en société. On se souvient à juste titre de Platon qui, depuis l'Antiquité, faisait déjà l'éloge de la patrie : « La patrie est chose plus honorable, plus vénérable, plus digne d'une sainte crainte et placée à un rang plus élevé. » (Platon, 2005 : 221). Par cette affirmation, Platon attire depuis l'Antiquité, l'attention du citoyen sur la valeur de la patrie.

Si ces conditions sont réunies, le citoyen doit pouvoir se sentir épanoui pour ensuite accomplir son devoir dans la cité. Car il n'y a pas de développement sans l'accomplissement du devoir. En accomplissant son devoir, le citoyen n'a plus en réalité le temps de se faire enrôler dans l'extrémisme violent. Nous entendons par devoir l'obligation morale du citoyen ; liée donc au respect des lois de la cité. Par opposition à ce qui relève de l'opportunité ou de la contingence, le devoir est pour le citoyen, une contrainte ; mais une contrainte à laquelle il ne peut se soustraire sans être fautif. Agir par devoir, c'est faire preuve de patriotisme ; c'est donc être véritablement libre. Et comme le soutient Kant, dans *Critique de la raison pratique* : « La majesté du devoir n'a rien à faire avec la jouissance de la vie. » (E. Kant, 1965 : 94). Le devoir signifie ce qui a lieu d'être fait ; c'est-à-dire, ce qu'il faut nécessairement faire pour contribuer au développement. Dans ce sens, l'éducation doit s'adapter aux réalités du temps. Autrement dit, l'État doit faire en sorte qu'il y ait une adéquation entre les offres de formation et l'emploi, afin de permettre la prise en charge des jeunes par eux-mêmes pour éviter l'extrémisme violent et contribuer au développement.

### **Conclusion**

Lorsque les États-Unis ont déclaré de faire la guerre au terrorisme, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, Jean Baudrillard et Edgar Morin ont estimé qu'il s'agit là d'un discours sans importance. Cela se justifie dans la mesure où le terrorisme et en particulier l'extrémisme violent, apparaît aujourd'hui comme une organisation sans État, mais structurée au plan mondial. Il s'agit donc d'un phénomène qui, profitant de la mondialisation, ignore les



frontières pour traverser plusieurs pays. C'est pourquoi, la lutte efficace contre l'extrémisme violent ne peut faire appel à la logique de guerre, sur le continent africain. Une lutte vraiment efficace contre ce phénomène consistera, pour notre part, à s'attaquer aux causes de l'extrémisme violent. Il s'agit d'abord, pour les gouvernants et pour les gouvernés d'avoir l'amour de la patrie. Ensuite, que le respect des droits de l'homme soit une réalité. Enfin, que l'éducation soit adaptée afin de permettre l'accès des jeunes à l'emploi. Car la présence des groupes extrémistes se fait le plus souvent remarquer dans les zones frontalières marginalisées.

### Références bibliographiques

- ALAIN, 1932, *Propos sur l'éducation*, Paris, Gallimard, 342 p.
- CAMUS Albert, 1951, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 384 p.
- DESCARTES René, 2000, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 192 p.
- DESCARTES René, 1990, *Les passions de l'âme*, Paris, Librairie Générale Française, 224 p.
- DURKHEIM Emile., 1973, *Education et sociologie*, Paris, PUF, 130 p.
- FUKUYAMA Francis, 2018, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 656 p.
- HEGEL Friedrich, 1997, *Propédeutique philosophique*, Paris, Vrin, 236 p.
- HOBBS Thomas, 1971, *Léviathan*, Paris, Sirey, 781 p.
- KABOU Axelle, 1999, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 208 p.
- KANT Emmanuel, 1944, *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, 587 p.
- KANT Emmanuel, 1965, *Critique de la raison pratique*, Paris, PUF, 228 p.
- KANT Emmanuel, 1973, *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 160 p.
- KANT Emmanuel, 1990, *Opuscules sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1990, 245 p.
- KANT Emmanuel, 1993, *Métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin, 206 p.
- KANT Emmanuel, 2007, *Ecrits sur le corps et l'esprit*, Paris, Flammarion, 322 p.
- LALANDE André, 1976, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1324 p.
- LEVINAS Emmanuel, 2012, *L'Humanisme de l'autre homme*, Paris, Librairie Générale Française, 125 p.



LOCKE John, 1992, *Lettres sur la tolérance*, Paris, Flammarion, 273 p.

MORE Thomas, 1987, *L'Utopie*, Paris, Garnier-Flammarion, 256 p.

PLATON, 2005, *Apologie de Socrate ; Criton*, Paris, Flammarion, 264 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2012, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 255 p.

RUSS Jacqueline, 2013, *Mémo Références : Dictionnaire de philosophie*, Paris, Bordas, 384 p.

SARTRE Jean-Paul., 1996, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 108 p.

WEIL Éric, 1967, *Logique de la Philosophie*, Paris, Vrin, 442 p.